

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le cinq novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, en séance à huit clos, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

⇒ **ORDRE DU JOUR :**

⇒ **Avenant n° 01 au contrat de bail**

⇒ **Questions diverses.**

Convocation adressée le : 28 octobre 2020

Présents : MMES Bernadette MARQUIS, Virginie HIVERT et Amélie LAVALLÉE, MM. Dominique AZIER, Anthony BOULOUNINE, M. Christophe DURIN, Gérard HAYOTTE, Anthony LANGEVIN, Julien POTHIER, Pierre VISSA et Laurent VOIRY.

Absent :

Secrétaire : Mme Amélie LAVALLÉE

Approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 3 septembre 2020

Les membres du Conseil Municipal présents, approuvent, après lecture des modifications apportées, le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

L'approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} octobre n'est pas validée, car les rajouts de M. Anthony LANGEVIN ont été omis.

Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, à savoir :
- Demande de subvention pour l'acquisition d'une borne Koufra.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents l'ajout supplémentaire

Arrivée de M. Dominique AZIER à 20H48

N° DCM 52/2020	<u>AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE BAIL DE M. DIDIER LABAYS</u>
-------------------	--

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal que suite aux travaux de rénovation énergétiques du bâtiment Mairie-Médiathèque qui ont bénéficié à l'appartement de type F/4 d'une superficie de 110 m² situé au 2^{ème} étage, il y a lieu de prendre un avenant afin de modifier l'article 4 du contrat de bail conclu en date du 24 novembre 2008 avec M. LABAYS Didier.

En effet, des convecteurs électriques de son appartement ont été remplacés par un chauffage collectif avec chaudière à pellet.

- article 4 « Loyer et charges » Le présent bail est conclu moyennant un loyer annuel de cinq mille dix-sept Euros et trente-deux centimes (5 017.32 Euros) soit quatre cent dix-huit Euros et onze centimes (418,11 €) mensuel payable à terme échu le dernier jour de chaque mois entre les mains de Mme l'Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques de la Trésorerie Epinal Poincaré.

Ce loyer sera révisé chaque année à la date du 1^{er} juillet en fonction des variations de l'indice INSEE du coût de la construction correspondant au dernier trimestre de l'année antérieure.

Afin de facturer les charges il y aurait lieu d'ajouter

« Charges » :

Le locataire est tenu de rembourser au bailleur les charges dites "récupérables " dont la liste est fixée par décret en conseil d'état.

Les charges sont appelées en même temps que le loyer suivant une provision réajustée chaque année et une régularisation annuelle, un compteur de calories ayant été installé pour l'appartement.

Le locataire ayant bénéficié du nouveau système de chauffage à compter de 13 octobre 2020 (date de mise en route), une provision sera demandée dès ce mois de novembre 2020.

La régularisation se fera chaque année en juillet.

Chaque année la commune fera un relevé de la consommation énergétique (compteur individuel)

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTÉ l'avenant n° 1 au contrat du bail de M. Didier LABAYS et **AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant.

N° DCM 53/2020	<u>DEMANDE DE SUBVENTION - ACQUISITION D'UNE BORNE « SERMENT KOUFRA »</u>
-------------------	--

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal du montant du devis de la Société Moulage Inclusion & Résine pour la réalisation d'une borne souvenir « Serment Koufra » qui s'élève à 1 750 € T.T.C.

Cet achat peut être subventionné.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISENT le Maire à solliciter des demandes de subvention auprès

- du Ministère de la Défense
- Office national des anciens combattants (ONAC)
- Conseil départemental,
- la CAE avec le tourisme
- Fondation du patrimoine. Mme Le Maire a eu contact avec cet organisme. Pas de subvention pour la Borne. *Pour information, la Fondation du patrimoine a subventionné travaux au niveau du Fort de Sanchey.*

Mme le Maire informe que la commune peut bénéficier de l'aide et du soutien de la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque pour le panneau générique avec QR code et pour l'infographie propre au panneau de Domèvre. Il resterait à la charge de la commune un montant estimé entre 200 et 300 €.

La date normalement retenue pour l'inauguration sera le 11 septembre 2021 en début d'après-midi. Cela permettra de regrouper les personnalités invitées car 2 cérémonies sont organisées le samedi à Mattaincourt et le Dimanche 12 à Dompaire.

L'emplacement de la borne se situera sur le passage de la 2 DB soit à proximité du salon de coiffure face à la Voye de Chavelot.

INFORMATIONS DIVERSES :

Indemnité d'administration et de technicité (IAT) :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du montant de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) qui s'élève à 2 587.50 € (délibération n° 40/2013 prise le 21 mai 2013) qui était versé en deux fois (juin et décembre) les années précédentes. La nouvelle mandature a validé le maintien de cette prime pour le personnel communal, qui sera versée en décembre 2020, de la manière suivante :

- Mme CHARDOT Sylvie (Adjoint technique polyvalente – Temps non complet 28H00) = 727.58 €
- M. THOUVENIN Philippe (Adjoint technique polyvalent – temps complet 35H00) = 909.40 €
- Mme DAMASE Karine (Adjoint administratif – temps complet 35H00) = 950.62 €

Situation de M. RAIMOND Thierry

Le dossier de M. RAIMOND a été envoyé le 20 octobre 2020 auprès des instances médicales afin que son dossier soit proposé à la Commission de réforme pour la demande de mise en retraite anticipée pour invalidité.

Suite au confinement les évaluations des risques professionnels prévus le 9 novembre est reporté à une date ultérieure.

Aménagement du centre bourg :

M. Julien POTHIER informe qu'une demande de devis a été envoyée le lundi 26 octobre auprès de plusieurs géomètres pour réponse dans les 10 jours. Seulement deux bureaux de géomètre ont répondu sur les 5 demandes.

NOM	DOMICILIATION	OFFRES DE PRIX	
		H.T.	TTC
BURCEZ & MARTIN	LES FORGES		
Cabinet DEMANGE	REMIREMONT		
CHARDOT Olivier	ÉPINAL	2 700,00 €	3 240,00 €
MERLE	VITTEL		
VGEO	ÉPINAL	2 990,00 €	3 588,00 €

M. Julien POTHIER signale que les devis reçus sont en dessous de l'estimation de 7 000 € faite lors de la réunion de la Commission Urbanisme Aménagement Travaux.

Mme le Maire suggère qu'il serait bien de pouvoir rencontrer des élus de Rambervillers qui ont réalisé des travaux d'aménagement de bourg. Il conviendra aussi de rencontrer la DDT pour voir le projet global et un plan de financement.

Modification du Plan Local d'Urbanisme

M. Julien POTHIER informe que la commune est toujours dans l'attente des trois noms des bureaux d'étude retenus par la Communauté d'Agglomération d'Épinal (publication du marché commun normalement effectué au mois d'octobre). *Pour information, la commune a demandé un devis qui s'élève à 3 300€ sans options (exemples options : réunions publiques, ...).*

Communauté d'Agglomération d'Épinal

Mme le Maire informe que la Commune a par délibération n° 34/2019 du 19 octobre 2019, adhéré au package pour les 3 services communs de la Communauté d'Agglomération d'Épinal « Assistance à maîtrise d'ouvrage / marchés publics / recherche de subvention », pour un montant de 2,50 €/habitant, prenant effet à partir de 2020. (copie de la convention demandée le 2 novembre 2020 auprès de Mme KAVAI, sans réponse à ce jour)

Courrier Pass Numérique envoyé aux Maires de la CAE le 27 octobre 2020

Offre de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) d'une séance gratuite (environ 2H00) avec un formateur mis à disposition sur la commune.

Afin d'en bénéficier, il faut recenser les besoins et retourner la fiche d'inscription au plus tard le 2 décembre. Cette action est ouverte en priorité au public sénior, la personne peut venir avec son matériel.

Les formations débuteront en décembre.

La distribution d'un flyer auprès des administrés se fera prochainement.

M. Laurent VOIRY informe que la dématérialisation des documents devrait être effective pour 2022.

Mme le Maire donne lecture du courrier du 2 novembre adressé à M. le 1^{er} Ministre au nom des élus de la CAE. Il concerne la défense des ouvertures de commerces de proximités.

Programme local de l'habitat (PLH) : le 5 novembre : compte rendu

Mme le Maire, distribue aux conseillers un document retraçant les grandes lignes du PLH et donne compte rendu de la réunion de ce jour sur la présentation du scénario retenu pour le secteur habitat d'Epinal ouest concernant la production de logements dont fait partie Domèvre.

Réunion Eau & Assainissement

Mme le Maire informe :

- Une première réunion de secteur centre « eau assainissement » se déroulera le vendredi 06 novembre 2020.

- L'ordre du jour de cette réunion sera la programmation pluriannuelle des travaux relatifs aux compétences « eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales ».

- Une demande d'étude de faisabilité de raccordement à l'assainissement collectif sera faite pour le raccordement de 8 maisons et 1 entreprise route d'Oncourt. (Suite aux doléances de riverains).

Mrs. Laurent VOIRY et Dominique AZIER doivent se rendre à la réunion afin d'expliquer le projet.

Demande de PV signé pour le transfert de l'eau et assainissement de la part de la CAE. Mme Le Maire demande d'avoir des explications sur certains points avant une délibération sur le sujet.

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Jeudi 12 novembre à 10H00 à la salle polyvalente 10 rue du 8 mai à Vincey, Domèvre sera représentée par Mme le Maire

Dans la nuit du dimanche à lundi 26 octobre 2020, des intrus ont pénétrés dans la vieille maison située rue des Frères Mourot à coter de de chez Mme HONORÉ et M. LARRIERE, cas signalé au CISPD.

Dépôt anonyme dans la boîte aux lettres de la mairie d'une copie d'article du journal paru le 22 octobre relatant la dératisation faite par l'entreprise LEONARD.

Réunion de secteur : 12 novembre 2020 Mme le Maire et le 1^{er} adjoint s'y rendront.

Vendredi 20 novembre à 20H00 : Atelier secteur (comité de pilotage de lancement de l'étude sur le schéma directeur cyclable et de mobilité) Mme le Maire sera présente.

- projet cyclable

- subvention abri ⇒ aménagement du bourg

M. Dominique AZIER informe que la Commission GEMAPI se réunira le jeudi 19 novembre 2020.

Commission Affaires Sociales

Mme le Maire donne compte rendu de la réunion de la Commission d'affaires sociales qui a eu lieu le 16 octobre dernier :

- Fête des mères :

6 mamans ont reçu une invitation pour venir retirer leur bon d'achat d'une valeur de 30 € et un bouquet de fleurs, soit le vendredi 6 de 16H00 à 18H00 ou le samedi 7 novembre de 9H00 à 11H00.

3 mamans seront présentes le vendredi et 2 mamans le samedi.

Présence vendredi et samedi des conseillers municipaux et des membres de la Commission Affaires Sociales.

Projet de décoration de 5 sapins de Noël aux entrées du village.

Colis de fin d'année

L'âge pour y prétendre est ramené à 70 ans, ce qui représente 54 personnes. Elles recevront un bon d'achat d'une valeur de 40,00 €, la distribution se fera par les équipes de la commission d'affaires sociales, les modalités restent à définir.

(Les enfants de la garderie avec Sylvie vont fabriquer comme chaque année un petit présent pour joindre au bon d'achat).

Suite au COVID 19, il a été décidé d'annuler le repas de convivialité et l'après-midi galette (Covid19)

- Confinement :

- Médiathèque ⇔ en drive
- M. VISSA Livraison et commande de produits de premières néce: } distribution d'un flyer
- Appel vers les + de 70 ans et personnes seules

Prochaine réunion de la Commission affaires sociales le mercredi 18 novembre à 18H00

Composition de la commission de la liste électorale :

	Conseiller municipal	Délégué de l'Administration	Délégué du Tribunal Judiciaire
Titulaire	M. Gérard HAYOTTE	Mme Noëlle HUGUENIN	Mme Marie-Thérèse VANCON
Suppléant	M. Anthony LANGEVIN	M. Éric BÉCLIER	M. Bernard THIERY

Réunion lotissements privés

Avant toutes discussions et décisions sur ces voies privées, Mme le Maire informe qu'il faut absolument que les propriétaires de la rue du Pré Marot et du Pré Anoux créent une association ou un syndicat représentatif.

Syndicat d'électricité départemental des Vosges

M Julien POTHIER présente les dossiers en cours dont certains nécessitent un pré-positionnement du conseil municipal :

1. Extension réseau éclairage public « Rue des Rappes »

- Dossier initié par la précédente équipe municipale (fin de mandat 2019/2020)
- Projet : création du réseau, d'une armoire de commande et pose de lampadaire avec luminaire en LED
- Coût du projet : 33 326,4 € (HT)
- Subvention SDEV et CD 88 (46%) : 15 330,14 € (HT)
- Reste à charge commune (54%) : 17 996,26 € (HT)
- Réalisation des travaux sur le 1^{er} trimestre 2021

2. Extension réseau éclairage public « rue d'Oncourt » et « Perrey »

- Projet : pose de 2 luminaires rue d'Oncourt (rien à ce jour) et d'un luminaire supplémentaire à l'entrée d'agglomération de Perrey ce qui représente 5 lampadaires pour Perrey
- Scénarios techniques et financiers (choix du scénario 3 par le conseil municipal)
 - Scénario 1 : extension classique en lampes à sodium haute pression / 10 500 €
 - Scénario 2 : extension en LED (3 luminaires) / 11 500 €
 - Scénario 3 : extension et remplacement luminaires Perrey en LED (3 + 4 actuels) / 15 500 €

3. Enfouissement des réseaux secs rue de l'Avière – rue du Fincieux

- Projet : enfouissements réseaux électriques, téléphoniques et fibre optique à partir du pont jusqu'à la fin de la rue de l'Avière

- Etude initiée avec le SDEV et relevé terrain le 03/11/20 → présentation de l'étude par le SDEV en commission urbanisme – aménagement - travaux

Cérémonie du 11 novembre à 11H15

La cérémonie du 11 novembre est maintenue mais reste privée dans le respect des gestes barrière. La présence des élus sera limitée au strict minimum possible. *Un tour de table est effectué : Mme le Maire et Mrs. Julien POTHIER, Gérard HAYOTTE et Anthony LANGEVIN seront présents.*

Mme le Maire informe qu'un nouveau porte-drapeau M. Dylan WEEEXSTEEN sera présent pour cette cérémonie.

Travaux mairie

Intervention lundi 9 novembre pour le test d'étanchéité du bâtiment Mairie Médiathèque.

Carte de remerciement (Décès de maman de M. Yvan RIVAT)

Église travaux

Réglage de la porte en cours

Cimetière

L'employé communal coupera la vanne d'eau vendredi 6 novembre

M. Gérard HAYOTTE informe que la rampe d'accès au cimetière est glissante pour les personnes se déplaçant avec une canne en ce moment et interroge pour savoir si il serait pas possible d'installer rampe ?

Bulletin communal (réunion à prévoir)

- info communauté d'Agglo
- Photo
- prévoir une page pour la présentation du blason

Forêt

M. Dominique AZIER indique le nombre d'inscrits :

- Bois à façonner (affouagiste) 4 personnes
- Bois façonné sur coupe = 8 personnes qui représente un total de 78 stères.

M. Julien POTHIER informe que la commission finances se réunira le mercredi 25 novembre à 15H00.

Séance levée à 23H10